

Mémento

→ Recommandation pour le module complémentaire

Généralités

La recommandation pour effectuer la formation de maître de stage est donnée durant l'examen pratique par le maître de stage et l'expert d'examen. Le formulaire de recommandation est envoyé à PluSport avec les documents d'examen pratique. Après deux années de pratique, PluSport invite les moniteurs recommandés à suivre le module complémentaire.

Cette période de deux ans permet d'acquérir davantage d'expérience pratique. Elle peut exceptionnellement être raccourcie (p. ex. pour des personnes ayant déjà beaucoup de pratique, ainsi que de l'expérience avec le feed-back).

Les personnes qui n'ont pas obtenu de recommandation lors de l'examen pratique et qui sont malgré tout intéressées à effectuer la formation de cadre peuvent s'annoncer directement à antenne@plusport.ch. La décision finale à ce sujet incombe à PluSport.